

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/10/2008

Réception par le Prefet : 14/10/2008

Publication : 17 OCT. 2008



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG - 2008-4-10-1
Séance du 10 octobre 2008

POURSUITE DU PROJET SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DU RHIN SUPERIEUR [SIGRS] - 2008-2011

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG 2008/I-12è/01 du Conseil Général des 13 et 14 décembre 2007 relative au budget primitif 2008 des actions de coopération internationale et transfrontalière,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise la suite de la prise en charge par le Département du Haut-Rhin de la maîtrise d'ouvrage du projet « Création d'un Système d'Information Géographique sur l'espace du Rhin Supérieur »,
- Autorise le Département à percevoir les participations des autres partenaires au projet pour les années de juillet 2008 à juin 2011 à hauteur de 120 000 euros /an,
- Approuve l'inscription dans le cadre de ce projet :
 - d'une autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 111 000 € et des crédits de paiement pour l'exercice 2008 à hauteur de 8 500 € sur le programme F015 répartis de la manière suivante :
 - o 8 000 € à imputer sur le chapitre 62268
 - o 500 € sur le chapitre 011 - nature 6236.
 - d'une autorisation de programme de dépenses d'un montant de 39 000 € et des crédits de paiement pour l'exercice 2008 à hauteur de 4 000 € sur le programme 21 nature 2188.

- d'une autorisation de programme de recettes d'un montant de 35 750 € et des crédits de paiement pour 2008 de 11 916,35 € sur le chapitre 13.
- d'une autorisation d'engagement de recettes de 294 250 € et des crédits de paiement pour l'exercice 2008 à hauteur de 98 083,35 € à imputer sur le chapitre 74.
- Donne délégation à la Commission Permanente pour le suivi de ce projet et l'adoption de la convention qui interviendra entre les partenaires financeurs.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions